



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PP/2026/316

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial – que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est la **s.a. SPAQUE** siégeant **avenue Maurice Destenay 13 à 4000 LIÈGE**.

Le terrain concerné est situé **Cour du val 245 à 4100 SERAING** et est cadastré **8e division section H n° 102S2**

Le projet vise à "**démolir des bâtiments menaçants et en ruine sur le site de la Cristallerie du Val Saint-Lambert**" et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte de Schéma d'Orientation Local (SOL) dit "Cristal Park" du 27/06/2013 concernant la démolition partielle de bâtis industriels identifiés comme étant d'intérêt architectural à restaurer.

Application de l'article D.IV.40. : Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide.

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Philippe PIRARD (04/330.86.85)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **24 juillet 2026 au 30 août 2026 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Philippe PIRARD
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE